

STAND MOBILE INTERMARCHÉ

Compte-rendu des échanges

28 août 2025 – 11h à 13h

Dans le cadre de la concertation continue autour du projet EMME et dans la continuité des modalités de la concertation préalable plusieurs stands mobiles sont organisés sur le territoire.

En présence de l'équipe projet EMME et de Jean-Michel THORNARY, garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), ils ont pour objectifs de :

- Aller à la rencontre des habitants du territoire,
- Informer et échanger avec la population locale sur le projet et ses évolutions,
- Informer le public des modalités de concertation continue,
- Répondre aux questions du public les questions du public.

Sur chaque stand, de la documentation est mise à disposition du public :

- Le flyer avec le calendrier des dates de la concertation continue,
- Les kakémonos de présentation du projet.

Le présent compte-rendu retrace les échanges réalisés lors du stand organisé devant l'entrée de l'Intermarché de Parempuyre, le mercredi 27 août. L'équipe EMME sera présente à cette localisation toutes les 2 semaines pour rencontrer la population et répondre à ses questions, comme il s'y est engagé.



**Mercredi 28 août
2025**



**Intermarché de
Parempuyre**



De 11h à 13h



**22 personnes
rencontrées**



16 flyers distribués

Caractéristiques du stand et des personnes rencontrées :

Le stand a été installé sur le parking de l'Intermarché situé à Parempuyre, à côté de l'entrée du magasin, un lieu de passage très fréquenté par les riverains.

Il a permis de rencontrer de nombreux habitants de Parempuyre. La plupart des personnes rencontrées avaient connaissance du projet EMME, voire avaient participé à une ou plusieurs réunions de concertation.

Plusieurs personnes ont fait part au porteur de projet de leurs avis et remarques sur le projet, sa localisation, la technologie utilisée, les retombées pour le territoire ainsi que les risques associés à l'implantation de l'usine. Quelques participants ont aussi posé des questions de compréhension et d'approfondissement.



Une partie des personnes rencontrées se sont montrées défavorables au projet parce que : *“je suis contre la mobilité électrique”* ; *“cela ne fait pas sens d'implanter un tel projet en bord de Garonne”*. À l'inverse, une autre partie y est très favorable et avance tous les bénéfices du projet en termes de développement économique et de création d'emplois. Quelques personnes n'ont pas exprimé d'avis ou semblent hésitants, ils soulignent le caractère structurant du projet pour la Région et la commune de Parempuyre mais s'interrogent sur les risques pour les populations.

Les participants soulignent apprécier la présence du porteur de projet et la qualité de la concertation avec les nombreuses rencontres organisées.

Le projet EMME

SUR LE SITE D'IMPLANTATION :

Pourquoi ne pas avoir choisi un autre terrain d'implantation, comme l'ancien site de Total à Pauillac ?

De nombreux sites ont été analysés à Dunkerque, au Havre, à Aubry, à Lacq, et en Nouvelle-Aquitaine sur un ensemble de critères : la surface disponible, le potentiel pour

une logistique maritime, les possibles raccordements en eau et en électricité, le bassin d'emploi accessible, l'écosystème industriel ainsi que les soutiens institutionnels.

Sur le terminal de Pauillac, également propriété du Grand Port Maritime de Bordeaux, le Port de Bordeaux développe un terminal dédié aux croisières en lieu et place de l'activité Airbus. Le site de la raffinerie Shell est en grande partie occupée par un dépôt pétrolier stratégique (opéré par l'entreprise CCMP), ainsi que par une centrale photovoltaïque.

SUR LA NATURE DU PROJET ET LE PORTEUR DE PROJET :

Est-ce que ce serait la première usine implantée dans ce domaine en France ?

Il s'agit de la première usine dans ce domaine en France. Aujourd'hui, les matériaux essentiels des batteries des véhicules électriques sont pratiquement tous fabriqués en Chine. Il y a des usines de production de sulfates de Nickel et Cobalt dans le monde, mais principalement en Chine. Ces usines en Chine utilisent, pour la plupart d'entre elles, un procédé beaucoup plus émetteur de CO₂ et consommateur de ressources que le procédé EMME. Le projet apporte de nombreuses innovations dans son procédé.

Le site, avec une production de 20 000 tonnes de nickel par an, qui est loin d'être une "méga-usine", est loin de satisfaire le besoin de batteries en France et en Europe. Il en faudrait d'autres pour combler le déficit en matériaux critiques de batteries.

Qui finance ce projet ?

Le premier actionnaire et investisseur de la société EMME, basée à Bordeaux, est la société d'investissement suisse KL1 AG, fondée par Antonin Beurrier, porteur du projet et président de la société EMME.

Le processus de levée de fonds est en cours et est prévue d'aboutir d'ici fin 2025. Des partenaires industriels internationaux reconnus ont manifesté leur intérêt et leur intention de participer au capital.

La société EMME a obtenu un agrément fiscal fin 2024 qui rend éligible la société au crédit d'impôt « Industrie Verte » C3IV.

Sur le financement bancaire, des discussions sont aussi en cours avec des banques reconnues. A noter que EMME est éligible à la Garantie des Projets Stratégiques de l'État. Cette garantie permet de bénéficier de la garantie des dettes bancaires liées au financement des investissements jusqu'à 80 %.

Cette usine servira-t-elle à fabriquer des batteries ?

EMME produit des matériaux qui entrent dans la composition des cathodes des batteries. Plus concrètement, il s'agit de sels métalliques (sulfate de nickel et sulfate de cobalt) qui sont les éléments constitutifs essentiels de la cathode d'une batterie. Ils impactent en effet très fortement les performances de la batterie. C'est pourquoi, le site EMME sera un acteur majeur de la fabrication des batteries.

Pourquoi fabriquer des batteries ici ? Pourquoi en France ?

Un des grands enjeux auquel le projet EMME répond est celui de la souveraineté française et européenne dans la filière des batteries. Il s'agit de sécuriser en France, et en Europe, les sources d'approvisionnement en métaux critiques et de produire et recycler en Europe la chimie des batteries des véhicules des européens. Le projet, par son laboratoire, permettra aussi de développer en France une activité de recherche et développement en science de matériaux et génie du procédé en partenariat avec les pôles scientifiques. Le projet sécurise donc également le développement de compétences clés de la filière batterie.

Produire en France avec les innovations de cette nouvelle usine, c'est aussi produire le nickel avec le plus faible impact carbone et eau du marché.

Pourquoi ici à Parempuyre ?

De nombreuses localisations ont été analysées sur un ensemble de critères à Dunkerque, au Havre, à Aubry, à Lacq et en Nouvelle Aquitaine. Le site de Parempuyre-Blanquefort répond parfaitement en termes de surface disponible et d'accès à une logistique maritime. Les possibles raccordements en eau et électricité, le bassin d'emploi, l'écosystème industriel voisin ainsi que les soutiens institutionnels sont aussi des éléments déterminants. De plus, les impacts environnementaux sont réduits : d'une part, le quai et la plateforme portuaire sont artificialisés depuis 2014, d'autre part, l'usine s'implanterait sur d'anciens terrains en agriculture conventionnelle et à vocation industrielle dans le PLU.

SUR LES RESSOURCES NÉCESSAIRES AU PROJET

Est-ce que l'usine utilisera beaucoup d'eau ?

Le procédé hydro métallurgique de l'usine pour séparer les métaux est consommateur d'eau mais grâce aux optimisations du procédé, une grande majorité de l'eau (+ 90 %) circulera en boucles fermées et sera systématiquement réutilisée. Finalement, l'usine utilisera 19 m³/h d'eau externe. Le procédé EMME permet ainsi de produire le nickel des batteries des véhicules électriques avec le plus faible impact en eau du marché. Grâce à l'augmentation du volume de stockage des bassins d'eau pluviale, ces 19 m³/h d'eau seront fournis une majorité de l'année par les eaux de pluie sur le site. L'usine sera même autonome en eau les mois pluvieux de l'année. Cet apport d'eau sera complété

par l'eau provenant de la station d'épuration de Blanquefort. Le transport se ferait par camions, au moins au démarrage de l'usine. Les bassins de stockage sur le site permettront que les camions de transport d'eau circulent en dehors des heures de pointe. Pour les jours où la station d'épuration serait indisponible (maintenance pluriannuelle, autre raison), un raccordement à la Garonne est prévu.

Est-ce que les produits entrants seront valorisés à 100 % ?

Les éléments contenus dans le MHP seront valorisés. Ils permettent de produire des sulfates de nickel et de cobalt, ainsi que quatre co-produits. Ces derniers seront utilisés dans différentes applications industrielles. Cela est le résultat d'optimisations du procédé, d'investissements et de discussions en cours avec des industriels partenaires, locaux ou nationaux.

SUR LES IMPACTS DU PROJET :

L'usine engendrera-t-elle une pollution atmosphérique ?

Il n'y aura pas d'activité de combustion au sein de l'usine. Elle ne relâchera donc aucun gaz dans l'atmosphère.

Quels seront les impacts sur la biodiversité ?

Tous les arbres visibles en bord de Garonne sont les lieux qui concentrent la faune et la flore la plus riche du site. Le projet EMME conserve ces arbres. Il conserve également les ripisylves des bords de Garonne. La surface du projet a également été réduite au maximum pour limiter ses impacts.

Le reste du site est occupé par des surfaces agricoles de cultures céréalières intensives, qui sont des espaces artificialisés et qui concentrent des enjeux de biodiversité relativement faibles. À la suite des études menées par les bureaux d'études spécialisés, des surfaces de compensation ont été définies et seront mises en place pour compenser les surfaces d'emprise du projet. De plus, des demandes de dérogations ont été formulées pour les espèces protégées recensées.

Est-ce que l'usine générera beaucoup de circulation ?

Le site de Parempuyre-Blanquefort a été choisi pour sa proximité avec les voies navigables et les infrastructures portuaires. En effet, comme le terrain est situé en bord de Garonne, le transport de l'essentiel des produits entrants et sortants (99,8 %) pourront être réalisés par voie maritime et ainsi réduire l'utilisation des camions.

Quels sont les risques d'inondation ?

La surface, la hauteur et la forme du remblai qui sera construit ont été définies pour sécuriser le site en cas d'inondation sans générer d'impact pour les bâtis alentours. À

la suite de la réalisation d'études et de simulations hydrauliques, la société EMME a décidé de rehausser l'emplacement du site d'une hauteur de 2,70 mètres. Cette hauteur correspond au scénario au-delà du plus pessimiste du GIEC. C'est au-delà des attentes réglementaires qui correspondent à une hauteur de remblais de 1,20 mètres.

SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES :

Quelles sont les retombées économiques de ce projet au niveau local ? Est-ce que les habitants de Parempuyre et de Blanquefort paieront moins d'impôts si une usine s'implante sur le territoire ?

Le projet EMME permettra de créer 500 emplois au total, dont 200 emplois sur site et environ 300 emplois chez les partenaires sous-traitants (selon l'INSEE, 1 emploi industriel soutient 1,5 emploi indirect de sous-traitance). De plus, on estime que 1 000 emplois seront mobilisés pendant la phase chantier.

Ces emplois vont dynamiser le territoire.

Concernant la fiscalité, les retombées du projet ont été estimées à 20 millions d'euros par an, qui se décomposent en :

- Impôt sur les sociétés : 12 millions d'euros par an,
- Charges sociales : 5 millions d'euros par an,
- Fiscalité locale : 1,5 million d'euros par an,
- Redevances et fonds de concours : supérieurs à 1,2 million d'euros par an.

Sur le plan du développement sportif, culturel, social, des propositions ont été faites par EMME, notamment pour :

- Soutenir les activités sportives, culturelles, sociales des communes d'implantation
- Contribuer à l'entretien du Parc des Jalles.
- Étudier le développement des moyens de transports, y compris la création d'une navette fluviale électrique.
- Participer à la création d'un espace récréatif aux abords du fleuve.

Des rencontres avec les parties prenantes ont commencé, pour affiner ces propositions et anticiper la mise en œuvre.

Concernant les emplois, avez-vous prévu de mettre en place des actions pour faciliter l'accès des habitants de Parempuyre aux emplois créés ?

Comme présenté lors de la concertation préalable, la société EMME souhaite contribuer au développement économique local du territoire où elle s'implante. La société a à cœur que les personnes locales puissent bénéficier des opportunités professionnelles créées par le projet.

EMME fera en sorte de communiquer auprès de habitants des communes les opportunités de formation et d'emplois, par différents canaux de communication, notamment :

- organisation de forums à échelle locale,
- communication locale (affichage des offres d'emploi en mairie, dans les commerces, publication sur les réseaux sociaux de la commune, de ses associations, etc.),

EMME aura des réunions régulières avec les organisations d'emplois locales (France Travail, Mission locale, etc.) pour qu'elles relaient l'information.

EMME a également entamé une démarche de rencontres avec les organismes de formation et les établissements locaux pour définir des cycles et des cursus de formation spécifique pour acquérir certaines compétences spécifiques dont aura besoin l'entreprise. Par exemple, nous avons rencontré le 12 septembre le Campus MES (Maintenance en Environnement Sensible) avec lequel nous allons continuer les discussions.

SUR L'INFRASTRUCTURE :

Où seront installées les cheminées ? Elles n'apparaissent pas sur les visuels.

Les cheminées seront à l'intérieur de l'usine. Elles ne sont pas visibles sur les visuels car elles sont à l'intérieur des bâtiments.

Les cheminées ont une hauteur de 35 mètres.



SUR LA LOGISTIQUE ET L'APPROVISIONNEMENT :

Comment les matières premières seront-elles approvisionnées ?

99 % des transferts seront réalisés par voie maritime et fluviale.

Vers où seront exportées les produits finis ?

Les produits finis seront transportés par bateau vers d'autres sites, notamment vers les ports du Nord de la France et de l'Europe.